
Présentation : Jean-François Devalière. Architecte DPLG.
Président de l'ASERU/21.

Dans l'antiquité méditerranéenne, chez les juifs ou chez les païens, la crucifixion était un châtiment d'infamie réservé aux esclaves, aux voleurs, aux criminels. C'était un supplice particulièrement cruel puisque les condamnés mouraient asphyxiés après plusieurs heures d'agonie. Ils étaient exposés sur un gibet avec le motif du châtiment, sur des lieux passagers. Ils étaient l'objet d'insultes et de sévices de la part de la foule. A l'origine du christianisme la croix était un sujet de railleries et de haine.

Pour ces raisons d'hostilité, dans l'église primitive, la croix ne fut pas utilisée comme signe de ralliement ; on utilisa d'autres symboles rappelant le christ : le pélican, le poisson (ichthus) signe de Jésus christ fils du Dieu sauveur, ou l' ALPHA et OMEGA paroles du christ « je suis le commencement et la fin », première et dernière lettres de l'alphabet grec

Au IV^e siècle apparaît le monogramme du christ X et P (grecs) superposés. La croix était symbolisée par un timon d'attelage ou une ancre marine ou le T (tau grec) 312 l'empereur Constantin prit un édit de reconnaissance suite à la découverte de la vraie croix par Sainte Hélène. Le gibet ou croix était un assemblage de bois en forme d'X et de + ou T selon les usages des pays. Mais la croix n'avait pas qu'un sens expiatoire et infamant ; dans l'antiquité la croix est un symbole solaire. Elle signifie le bien et le mal, le cosmos, l'arbre de vie. Chez les égyptiens, elle signifie le salut dans l'autre vie. La croix ansée se trouve dans les mains des dieux égyptiens et des rois sur les bas-reliefs. Elle est à la fois le symbole et le hiéroglyphe du mot VIE.

Les débuts du christianisme sont influencés par les juifs pour qui la représentation de Dieu est interdite alors qu'au contraire, chez les grecs et les romains, les divinités sont peintes ou sculptées. C'est seulement au VI^e siècle que la croix apparaît dans un lieu de culte devant les fidèles et c'est à la fin de ce siècle que le christ en croix est représenté avec des vêtements qui varieront de la tunique au linge noué en ceinture au X^e siècle – pratiquement jamais nu – les bras plus ou moins élevés ou horizontaux. Le positionnement des jambes varie également. Le christ est montré vivant ou mort (XII^e siècle).

Les premières croix sont érigées aux VII^e et VIII^e siècles en Irlande. Pendant le Moyen-Age les croix étaient placées au sommet des édifices religieux en pierre ou en métal ; à l'intérieur, elles étaient peintes (croix de consécration). D'après Viollet le Duc, au Moyen-Age, certaines croix étaient recouvertes d'un auvent en bois. Aucune ne nous est parvenue. Il semble d'après les textes anciens, que cet auvent ne figurait que sur les croix portant le christ.

A partir du XI^e siècle, on élève des croix à l'entrée des villes et des villages, à la croisée des chemins, sur les places, dans les cimetières. Parmi les croix anciennes existantes, aucune n'est antérieure à la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle. Néanmoins, Viollet le Duc en représente une qui se trouvait dans le cimetière de Baret (charentes) et qui date du XI^e siècle.

Les croix et les calvaires prendront une certaine importance aux XV^e et XVI^e siècles. L'expansion se poursuivra jusqu'à la révolution où l'on détruit beaucoup. Ensuite au XIX^e siècle, retour de la pratique religieuse, on restaure et l'on érige de nombreuses croix.

CROIX OU CALVAIRE

Le mot calvaire vient du latin calvarium – calva crâne chauve ; traduction de l'hébreu golgotha, colline près de Jérusalem où fut plantée la croix du christ. Le calvaire fut érigé au moyen âge près d'une église, dans le cimetière en général c'était une croix monumentale en pierre. En Bretagne, les calvaires deviennent des monuments importants du XV^e au XVII^e siècle, comprenant un massif en maçonnerie sculpté portant un autel, le tout surmonté de 3 croix et de personnages ayant participé à la vie de Jésus, à sa passion (la Vierge, Saint Jean, des femmes, des soldats). On peut dire d'une manière générale que le calvaire est plus important que la croix car il est plus monumental et comporte davantage de personnages. La croix a tenu au cours des siècles une place historique et artistique très importante puisqu'elle a participé intimement à la vie des communes et des individus.

LOCALISATION ET MOTIVATION

Comme on l'a dit plus haut, on trouve des croix aux entrées des villes et des villages, à l'intérieur de la cité, sur les places, au carrefour des rues, plaquées contre les maisons, même à l'intérieur des propriétés. Sur les places, elles pouvaient être un lieu de justice.

LES CROIX DE CHEMIN

Les croix de chemin étaient implantées en bordure d'une voirie souvent à l'emplacement d'un lieu de culte païen pour en effacer les pratiques (la montagne des 3 croix ou Mont de SENE, à 20 km au sud de Beaune, avait comporté dolmen et temple de Mercure). Lorsqu'une croix était érigée dans un champ en bordure d'une voie, le terrain qui lui était réservé devenait en quelque sorte une fondation pieuse pour protéger les récoltes du paysan qui acceptait bien volontiers la gêne causée lors des labours. On plantait un ou deux arbres. C'était un coin de fraîcheur et l'occasion de faire une courte prière après ou avant le travail.

Certaines croix limitaient les communes, les seigneuries, les juridictions religieuses
autrefois, les croix de chemins avec leurs abords, étaient considérées comme des lieux d'asile inviolables, comme les églises.

Le carrefour est aussi un lieu privilégié pour y implanter une croix entourée le plus souvent de tilleuls, symboles de fidélité.

Le calvaire est aussi un lieu de mémoire. Il rappelle la plupart du temps un événement particulier survenu à cet endroit. Ce peut être une mort violente par la foudre (calvaire Petitot à Poncey sur l'IGNON en Côte d'Or), un accident, un duel, un assassinat. Le calvaire peut rappeler les épidémies : la peste, la rage, ou au contraire, être un témoignage de reconnaissance des habitants pour avoir été protégés des catastrophes – incendie (Montigny sur Armançon : protection contre un incendie en 1866) – inondations – sécheresse, etc. Le calvaire peut témoigner du passage d'un saint ou d'un événement religieux.

Les corporations d'artisans faisaient ériger un calvaire orné d'armoiries ou d'instruments représentatifs de leur corporation. Les familles, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, faisaient élever une croix « à la dévotion de... »

Les principales motivations des fondateurs sont la foi, leur adhésion au christianisme et leur dévotion envers la croix ; inciter le passant à méditer sur le mystère de la Rédemption et à prier pour le donateur. Les croix sur les tombes témoignent que les morts étaient chrétiens. Les croix ont été au cours des siècles, des jalons pour les processions à l'occasion des nombreuses fêtes religieuses jusqu'au XIX^e siècle et qui ont maintenant été abandonnées (Rameaux, Rogations, Fête Dieu, 15 Août, Toussaint, et les fêtes patronales, etc.)

Les croix étaient aussi placées sur les routes des grands pèlerinages comme Saint Jacques de Compostelle (TARSUL en Côte d'Or).

Enfin les croix de cimetière sont la dernière station du défunt avant son ensevelissement.

ORIENTATION DES CROIX

Les croix sont orientées vers l'est, c'est-à-dire que le christ - lorsqu'il y en a un – regarde l'ouest et que le passant a les yeux tournés vers l'est, vers Jérusalem. Ce qui explique le positionnement, quelquefois apparemment incongru par rapport à une voirie. Mais cette pratique n'a pas toujours été une règle absolue.

LES CROIX ET LES PIERRES DES MORTS

Autrefois dans les villages le corps du défunt était porté à bras d'homme, de sa maison à l'église et de l'église au cimetière, celui-ci entourant l'église. Lorsque, pour des raisons de salubrité, on créa des cimetières en dehors des agglomérations, le trajet pouvait être assez long depuis l'église. On plaçait alors une dalle de pierre à côté d'une croix, à un endroit judicieusement choisi, pour faire une pose. Cette dalle comportait souvent une cupule destinée à recevoir quelques pièces pour les porteurs.

Certaines avaient une inscription « J'ai été ce que vous êtes, vous serez demain ce que je suis » ou « Aujourd'hui à moi, demain à toi ». Pendant la halte, on disait le « DE PROFONDIS » ou on parlait du mort.

A partir du XV^e siècle, on rencontre des croix qui comportent une dalle en console sur le piédestal. Cette console permettait de poser le cercueil : La Villeneuve les Convers (21), Molesmes (21), Créancey (21), Puits (21). On trouve aussi ce type de croix dans les cimetières : Grésigny-Sainte-Reine (21), Verrey-sous-Drée (21).

LES CROIX DE MISSION

Elles ont été érigées pour commémorer une manifestation appelée MISSION, destinée à entretenir et stimuler la foi des fidèles dans les villes ou les villages. Elles étaient prêchées par des prêtres missionnaires qui parcouraient le pays en organisant des cérémonies et des rassemblements importants aux cours desquels ils prêchaient d'une façon percutante et imagée. Il arrivait qu'à la fin de cette mission, on élevât une croix souvent en bois. Ce fut le cas à Dijon en 1824 où fut érigée, à l'emplacement du square Darcy, une croix en bois de grande dimension sur un piédestal en pierre. Elle se trouve actuellement dans le transept nord de la cathédrale Saint Bénigne.

LES CROIX EN FER

La plupart des croix en fer que nous voyons au bord des routes sont relativement récentes et datent de la période post révolutionnaire. Mais il en existe de beaucoup plus anciennes.

Nous en avons vu une datée de 1576 près d'Orange.

C'était le forgeron du village ou le maréchal-ferrant qui les réalisait. Ce sont de véritables chefs-d'œuvre de ferronnerie. Dans l'Yonne, le canton d'Aillant-sur-Tholon en comporte une cinquantaine ; celui de Saint-Julien-du-Sault encore plus. Sur ces croix réalisées en fer carré de 40 m/m de section environ on trouve le nom du forgeron ou ses initiales et la date d'érection avec des abréviations telles que F.P.M. (fait par moy) ou P.P.N. (priez pour nous) ou P.P.M. (priez pour moi) et le nom et le prénom du donateur. Elles peuvent être simples, c'est-à-dire une croix de fer haute de 2m50 à 3m50 scellée dans un socle en pierre enterré ou une petite dalle.

Ces croix peuvent être au contraire très élaborées avec courbes, contre-courbes et les instruments de la passion. Elles peuvent être scellées dans un piédestal mouluré sur emmarchement – on trouve aussi des croix en fer pour remplacer celles en pierre, disparues par vandalisme ou par la révolution. On trouve aussi des croix en fonte, notamment dans les cimetières.

EVOLUTION ARCHITECTURALE

« Le Style » des croix suit l'évolution de l'architecture religieuse ou civile avec un rappel des éléments caractéristiques des différentes époques :

XI° et XII° siècles

Comme on l'a dit plus haut, des XI et XII° siècles, nous ne possédons pratiquement aucune croix. On en trouve encore en Irlande, du VIII° siècle

XIII° et XIV° siècles

Les éléments qui constituent la croix : piédestal, fût, chapiteau, croix, rappellent les éléments de l'architecture religieuse de cette période, notamment ceux des piliers. La croix qui les surmonte a ses bras très décorés de motifs végétaux. Ses extrémités sont saillantes (comme les croix potancées). Une face comporte le christ en croix, l'autre la vierge ou un autre personnage ou un motif symbolique. On trouve aussi des personnages sur le fût.

XV° SIECLE

C'est la période faste des calvaires. Ils comportent des emmarchements sur lesquels repose un piédestal massif de section octogonale, circulaire ou circulaire hélicoïdale comme à Pagny-la-Ville (21)

Le piédestal est couronné par une ou plusieurs corniches superposées qui reçoivent le fût de la croix.

La croix et le fût sont plus ou moins décorés et peuvent être accompagnés de personnages.

XVI° SIECLE

Nous sommes à la Renaissance et c'est le retour aux ordres gréco-romains employés largement dans les bâtiments civils et même religieux. On trouve toujours des emmarchements sur lesquels repose le piédestal qui reprend les moulurations et les éléments décoratifs de cette époque. Le fût est souvent cannelé, terminé par un chapiteau corinthien. Il peut être aussi de section octogonale. La croix est la plupart du temps très décorée. On voit apparaître à cette époque des croix évidées en losange : Charrey sur Seine - 21 - ce modèle sera repris par la suite. Si on trouve beaucoup de calvaires somptueux : Couchey (21), on remarque aussi de simples croix à section octogonale, ou hexagonale sur un socle (bas ou non) reposant sur une dalle.

XVII° et XVIII° SIECLES

Au XVII° siècle, on note peu d'évolution par rapport à la période précédente un certain classicisme se dégage. Au XVIII° siècle on voit apparaître des piédestaux aux flancs en courbe qui rappellent les meubles de l'époque... Si on note quelques calvaires plus monumentaux, l'ensemble tend à la simplification à la fin du siècle pour devenir le style qui se généralisera au XIX° siècle.

XIX° SIECLE

Après la révolution, on assiste à un renouveau de la foi et des pratiques religieuses. On recommence à édifier des croix de dévotion qui seront à peu de choses près toutes sur le même modèle : emmarchements, socle en forme de piédestal de statue mouluré. Il reçoit le fût ou colonne – ronde ou carrée - qui se termine par un chapiteau ionique, rarement corinthien, le plus souvent toscan. La croix qui surmonte l'ensemble est simple. Le christ ne figure pas toujours mais on peut trouver des motifs symboliques ou rien. Des croix en fer ou en fonte remplacent les croix de pierre lorsque celles-ci ont été brisées pendant la terreur.

DATATION DES CROIX ETCALVAIRES

Lorsqu'une croix ne comporte aucune date sur le piédestal ou le fût, il faut être très prudent pour la situer dans le temps, surtout entre le XVI° et le XIX° siècle. En effet, on a souvent repris le style d'une époque précédente. Au XVIII° siècle, on a repris les formes du XVI° notamment pour les fûts. Au XIX° à l'époque romantique, le gothique est redevenu « à la mode » ; on a érigé des calvaires XIV° ou XV° flamboyant. D'autre part, beaucoup de calvaires ont été partiellement détruits à la révolution et remontés au XIX°. La date figurant sur le piédestal ne correspond pas toujours au reste de la croix qui est plus récent.

CONCLUSION

La destruction d'une croix sous l'ancien régime était sévèrement punie car elle constituait le symbole de la dévotion rendue à Dieu.

Le Conseil d'Etat a rendu un décret le 1^{er} avril 1938 qui décide qu'une croix fréquentée pour la procession de la Fête-Dieu est un lieu de culte public et à ce titre, doit être laissé à la disposition des fidèles et du clergé.

Les processions publiques ont pratiquement disparu et les calvaires et croix ont perdu une de leurs raisons d'être ; beaucoup ont été laissés à l'abandon et de ce fait, se sont auto-détruits. D'autres au contraire, ont été protégés au titre des Monuments Historiques. Mais depuis une vingtaine d'années, grâce à l'action d'associations de sauvegarde et des médias, on assiste à un retour d'intérêt pour ce qui constitue le petit patrimoine rural non protégé (P.R.N.P.) dont les croix de chemin, les croix et pierres des morts font partie. Rares sont les municipalités qui ne prennent pas conscience qu'elles ont une richesse non mise en valeur et qui n'entreprennent pas de les restaurer. On nettoie, on restaure, on découvre ce qu'il y a d'écrit sur le piédestal.

On retrouve la mémoire et l'on s'aperçoit que c'est un peu de la vie passée du village qui apparaît sous la patine des ans et le lichen. Les noms sont ceux de familles qui existent encore et le lien est renoué avec les siècles qui nous ont précédés avec la curiosité et le désir de retrouver ses racines.

JF.D.

(1) ASERU 21 : association de sauvegarde des édifices ruraux de Côte d'Or